

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 20 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. H. Havas, Laffitte-Bullier, 4, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 28, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — le à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 7 NOVEMBRE 1872

BOURSE DE PARIS	
DU 6 NOVEMBRE	
3 0/0	52 85
4 1/2	75 60
Emprunt 1871	84 15
Emprunt 1872	86 95
DU 7 NOVEMBRE	
3 0/0	53 15
4 1/2	76 50
Emprunt 1871	84 40
Emprunt 1872	87 15

(Voi à la troisième page les dépêches commerciales)

A grand livre courte préface.

Le *Bien Public* nous donne aujourd'hui la préface du message que M. le président de la République se propose d'adresser dans quelques jours à l'Assemblée.

Le journal de la présidence soulève pour nous un coin du voile, avec tant de coquetteries, de sourires provoquants que l'eau déjà nous en vient à la bouche. On dirait une réclame alléchante du *Louvre* ou du *Bon Marché*.

« D'ici à quelques jours, dit l'heureux confident anonyme, commenceront les soi-disant indiscrétions. On croit savoir que... on a reçu l'assurance que... etc., etc. Comme toutes ces nouvelles ne sont pas désintéressées; que souvent, sous forme d'ordre, les adroits lancent des bruits à sensation et troublent ainsi l'opinion, il est bon que dès aujourd'hui l'opinion se tienne sur ses gardes. »

Et afin de nous mettre en garde contre les « sachant que... » et les assurances que... le *Bien Public* nous indique, doucement, les points principaux que le message effleurera de son aile légère.

D'abord M. Thiers affirmera une fois de plus son amour pour la République, mais aussi ses principes « sagement conservateurs ». Les esprits mal faits demanderont peut-être si, « sagement conservateur » consiste en l'oubli de la conservation la plus élémentaire, dans les caresses au radicalisme et autres questions aussi indiscrètes peut-être, M. Thiers répondra en touchant au budget et ses résultats, à l'évacuation en « voie de s'accomplir dans de très-bons résultats » sans compter quelques légers retards insignifiants... pour nous qui sommes loin; il sera question du traité de commerce; enfin, en passant, on dira quelques mots de projets de réformes constitutionnelles.

C'est-à-dire que tout ce qui tient à notre vie la plus intime, la plus immédiate, à notre honneur, à notre richesse, à notre avenir sera « touché », sans en avoir l'air, en passant.

Mais on affirmera, une main sur le cœur et l'autre dans la poche, où repose le « je sais ce qu'il me reste à faire » qu'on est républicain, que les monar-

chistes sont des entités qu'il faut mâter, que les élections (au scrutin de liste) affirment que les populations sont prises d'un amour immodéré pour le radicalisme, que la situation morale est « mêlée d'inquiétudes, de croyances et de doutes. »

Voilà ce que veut bien nous dire le *Bien public* en nous promettant, d'ailleurs, que la vérité nous sera servie « par tranches. »

Eh bien, nous nous refusons à croire à cette préface, ou table des matières, comme on voudra l'appeler. Nous pensons qu'éclairé par les derniers événements, renseigné sur l'agitation radicale, M. Thiers s'en tiendra aux déclarations qu'il faisait il y a quelques jours à l'Élysée, au lendemain de la dernière réunion de la commission de permanence et aussi à M. de Gontant-Biron avant son départ; nous espérons que le message présidentiel, au lieu des coups d'aile que nous annonce le *Bien public*, sera un coup de masse lancé contre le radicalisme, l'affirmation d'une politique conservatrice sans équivoques, sans faux-fuyants, sans jeux de bascule; que chaque question traitée le sera en vue du bien de la France et M. Thiers doit comprendre qu'il ne peut trouver qu'un unique point d'appui pour rendre la France prospère, lui redonner le calme et lui reconquérir sa gloire, en vivant d'une vie de sagesse, d'ordre, de paix publique, de tranquillité et de bon sens et que seul le parti conservateur doit être le point d'appui qui peut seul lui donner cette force, et non pas les préfaces fantaisistes et mielleuses qu'édite le *Bien public*.

Le traité de commerce.

M. Ozenne, porteur du nouveau traité de commerce signé mardi à Londres, est attendu aujourd'hui à Versailles. Dès la rentrée de l'Assemblée, le nouveau traité sera soumis à son approbation.

Le gouvernement va s'occuper activement des négociations commerciales avec la Belgique et l'Italie. Il espère arriver à une bonne et prochaine solution.

Le *Daily News* croit savoir que le nouveau traité de commerce anglo-français permettra d'imposer des droits d'entrée compensateurs et équivalents aux impôts d'accise et au droit intérieur, levé sur la fabrication des produits indigènes. Dans le cas d'une réduction du droit intérieur, les droits compensateurs seront également réduits. — Le gouvernement français peut saisir les marchandises qui sont imposées par des droits *ad valorem* lorsque cette valeur n'a pas été déclarée exactement; dans ce cas, il est tenu de payer à l'importation une somme de 5 % de plus que la valeur déclarée.

Le nouveau tarif sera négocié par une commission qui se réunira à Paris. On ajoute que les articles concernant le tarif resteront en vigueur jusqu'au 1^{er}

janvier 1877 et les articles relatifs à la navigation jusqu'au 15 juillet 1879.

Le *Daily telegraph*, parlant du traité de commerce franco-anglais, dit que les deux peuples verront dans ce traité un témoignage des sentiments cordiaux qui existent entre les deux gouvernements.

Monsieur le comte de Chambord a adressé la lettre suivante, que publie la *Gazette de Nîmes*, à M. le baron de Fontarèches, en réponse à l'adresse que lui avait envoyée le peuple de Nîmes et du Gard :

Ebenzweyer, le 25 octobre 1872.
« Je ne veux pas, mon cher Fontarèches, attendre plus longtemps le précieux volume qui m'est annoncé par notre excellent ami, M. de Ventavon, et sans vous faire part de mon émotion et de ma reconnaissance. Je n'ai point encore sous les yeux ce Livre d'Ordre de la fidélité nîmoise, mais j'ai lu la touchante adresse du 20 septembre, couverte de tant de milliers de signatures, et dont chaque ligne a fait battre mon cœur. J'aurai une grande joie à graver tous ces noms dans ma mémoire. Je voudrais que chacun pût savoir combien je suis sensible à ce nouveau témoignage d'un dévouement auquel les cruelles épreuves que nous traversons donnent encore plus de prix. »

« Vous qui êtes assez heureux pour vivre au milieu de ces généreuses populations, si éloquents dans l'expression de leurs sentiments, soyez l'interprète de mes remerciements les plus chaleureux en leur disant ce que je leur dirais moi-même, si j'avais le bonheur de me trouver au milieu d'elles. »

« Je me réjouis surtout de les voir si fortement attachées à ces grands principes de religion, de morale et d'honneur qui sont la base des sociétés. »

« Leur exemple portera ses fruits. Qu'elles continuent à marcher résolument dans cette voie; elles finiront par entraîner tous ceux qui sont encore éloignés de nous, et qui comprendront alors où sont leurs vrais amis et leurs vrais défenseurs. »

« Croyez, mon cher Fontarèches, à ma constante affection, »

« HENRI. »

Nous trouvons dans le *Monde* le texte d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale pour lui demander le rétablissement de la monarchie, pétition qui se signe en ce moment à Paris.

Après avoir énuméré les avantages de la monarchie au point de vue de l'intérêt public à l'intérieur comme au point de vue des alliances extérieures et démontré qu'avec la République, nous n'inspirerons confiance à aucun des grands peuples de l'Europe, et que « réduit à nous trouver seuls entre tous, nous serons condamnés, pour être respectés à entretenir des armées ruineuses, » la pétition ajoute :

« La nation, MM. les députés, vous avait dans sa pensée, attribué une double mission, celle de conclure la paix et d'établir régulièrement un gouvernement définitif. Elle vous convie

aujourd'hui à remplir la seconde partie de votre tâche. Soyez ses interprètes auprès de la famille royale; priez-la de s'unir pour le bonheur de la patrie. Ne laissez pas la France s'agiter plus longtemps sous ce régime provisoire, qui la tue, donnez lui enfin une consécration et qu'elle vive libre sous Henri V, sous ce prince auguste, qui est prêt à tout lui sacrifier, fors l'honneur. »

Suit une liste de négociants parisiens chez lesquels on peut signer la pétition.

Le *Siècle* demande que les royalistes affirment enfin leur principe dans l'Assemblée.

L'*Univers* lui répond par ces renseignements :

Nous croyons pouvoir dire au *Siècle* que, sur ce point, il sera satisfait. Sans doute, les hommes de fusion et de compromis chercheront encore à louvoyer entre le oui et le non, mais l'extrême Droite et une fraction notable de la Droite porteront le débat sur son vrai terrain. Diverses informations particulières nous permettent de l'affirmer. Si la vraie Droite royaliste se trouve alors constituée en minorité, elle gagnera comme autorité morale et même comme force politique ce qu'elle aura perdu en apparence comme nombre.

M. Thiers pourra voir ensuite que son intérêt était de respecter le pacte de Bordeaux.

Des lettres particulières de Rome nous disent que l'on va à un 93 italien. Les sicaires ont déjà établi un tribunal révolutionnaire secret et dressé leurs listes de proscriptions pour le jour prochain où ils seront maîtres. La présence du Saint-Père contient encore les Barbares; mais combien de temps résistera cette digue? (Décentralisation.)

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 6 novembre 1872.

La question des 4 années de présidence destinées à prolonger les pouvoirs de M. Thiers soulèvera certainement de très-vifs débats dans l'Assemblée. Le centre gauche et une fraction de la gauche se montrent favorables aux quatre années. Mais l'extrême gauche, une fraction de la gauche, une grande partie de la droite et toute l'extrême droite paraissent résolues à ne pas adopter cette mesure; l'extrême gauche, pour ne pas reconnaître à l'Assemblée un pouvoir constituant et ne pas reculer si loin l'avènement de la dictature radicale, la droite pour ne pas reconnaître et constituer la République si fatale aux intérêts de la France, au dedans et au dehors. La malencontreuse constitution Rivet a décidé que les pouvoirs de M. Thiers cesseraient avec ceux de l'Assemblée elle-même; comment la majorité aurait-elle l'imprudence de laisser M. Thiers, après elle, maître de la situation et de diriger les élections pour l'Assemblée nouvelle?

Nous voyons par les élections partielles qui ont eu lieu, depuis un an, que l'influence gouvernementale de M. Thiers ne profite absolument qu'au radicalisme.

La *Gazette des Tribunaux* démontrait parfaitement, hier, les motifs pour lesquels M. Thiers ne mérite plus la confiance des conservateurs. Si le moment n'est pas encore venu de rétablir la monarchie, il faut maintenir purement et simplement le statu quo; il est même assez dangereux, comme le constate l'état d'anarchie dans plusieurs de nos départements; s'il n'est pas possible d'obtenir de M. Thiers des garanties pour des pratiques gouvernementales plus conformes à la sécurité sociale, la majorité ne devrait pas hésiter, et elle a déjà beaucoup trop attendu à prendre des résolutions énergiques pour remplacer M. Thiers. Il ne serait certainement pas difficile de trouver un général quelconque qui deviendrait le chef du pouvoir exécutif, gouvernerait avec un ministère pris dans la majorité conservatrice; il saurait bien réduire à l'impuissance les agissements du radicalisme et du communisme.

Les membres du conseil supérieur de l'armée se plaignent que M. Thiers, comme d'habitude, ne laisse parler personne.

Les feuilles radicales ne discontinuent pas le feu contre le général de Cissey. M. Barthélémy St-Hilaire et toute la camarilla républicaine de la présidence désire ardemment mettre au ministère de la guerre, à la place du général de Cissey, le général Guillemot, qui appartient à l'arme du génie, un député de la gauche qui travaillerait à républicaniser l'armée.

Il y a encore 407 témoins à entendre dans le procès Bazaine; les plus importants ont été déposés.

Si l'on veut savoir qui inspire et qui rédige les correspondances romaines du *Journal des Débats*, il suffit de lire la lettre publiée dans le numéro de ce jour. Elle insulte le Pape et ose prétendre que l'un de ses derniers discours a été interrompu au Vatican par des cris de vengeance et de mort contre les envahisseurs sacrilèges, contre les libéraux et contre le roi Victor-Emmanuel lui-même.

A propos du cinquième anniversaire de la journée de Mentana, le *Journal des Débats* dit : CETTE FUNESTE JOURNÉE. Ainsi les malheurs de la France produits par l'unité italienne, qui a enfanté l'unité allemande, ne peuvent décider les écrivains de la presse soi-disant libérale, à se séparer de la politique favorable aux ennemis de notre pays.

Le gouvernement de M. Thiers a autorisé des conférences socialistes qui se tiennent à Paris, rue d'Arras. Le citoyen Nadaud a prononcé, hier, un discours des plus violents en faveur des grèves et